

Sherbrooke, le 23 janvier 2019

**Objet : Demande d'accès aux documents – 15, rue du Lac à Waterloo**

Madame,

En réponse à votre demande d'accès reçue le 10 janvier dernier concernant l'objet précité, vous trouverez ci-joint le document accessible. Il s'agit de :

1. Autorisation, MELCC, 1998-11-13, 2 p;

De plus, veuillez prendre note que le ministère ne détient pas de dossier pour la rue Star à Waterloo.

Vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués selon les articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités par la loi.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Originale signée par

MP/

p. j.

Michèle Pinard  
Répondante régionale



Bromont, le 13 novembre 1998

**AUTORISATION**

---

---

Ville de Waterloo  
417, rue de la Cour  
Waterloo (Québec) J0E 2N0

N/Réf. : 7314-16-01-3916002  
1135272

Objet : Modification d'un puits d'alimentation en eau potable et installation  
d'un système de chloration

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du  
30 septembre 1998, reçue le 2 octobre 1998 et complétée le  
9 novembre 1998, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la  
qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus  
mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Modification d'un puits d'alimentation en eau potable et  
installation d'un système de chloration, sur le lot P-1025-1 du  
cadastre officiel du Village de Waterloo, au 15, rue du Lac,  
municipalité de Waterloo (V), Municipalité régionale de  
comté de La Haute-Yamaska

N/Réf. : 7314-16-01-3916002  
1135272

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Rapport intitulé « Demande d'autorisation de réaménagement du puits municipal du Lac de la Ville de Waterloo», préparé par [REDACTED]<sup>23-24</sup>, daté de septembre 1998, signé par [REDACTED] hydrogéologue, 7 pages et 3 annexes ;
- Lettre au MEF, datée du 30 septembre 1998, signée [REDACTED]<sup>53-54</sup> concernant une demande d'autorisation ;
- Lettre au MEF, datée du 7 octobre 1998, signée par [REDACTED]<sup>53-54</sup> concernant la localisation du puits ;
- Lettre au MEF, datée du 6 novembre 1998, signée par [REDACTED]<sup>53-54</sup> concernant les risques de contamination du puits et le système de chloration.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Francine Émond  
Directrice régionale de la Montérégie

FÉ/EL/el

Étudié par: Chloé Saucier  
Recommandé par: Jean-Jacques H.